

# FÉDÉRATION DES CHAMBRES SYNDICALES DE L'INDUSTRIE DU VERRE

3, RUE LA BOÉTIE · PARIS VIII  
TÉL. 01 42 65 60 02

Lettre recommandée avec A.R.

LE PRÉSIDENT

Monsieur Jacques BEAUVOIR  
Secrétaire Général  
Fédération Nationale des  
Travailleurs du Verre  
et de la Céramique - CGT  
263, rue de Paris - Case 417  
93514 MONTREUIL Cedex

Paris, le 13 décembre 1999

Monsieur le Secrétaire Général,

Lors de la dernière réunion paritaire salaires, je vous avais indiqué que je vous ferais parvenir une proposition écrite relative aux minima de la Fédération, en liaison, à la fois, avec l'article 31 de la Convention Collective Nationale et avec les contraintes résultant de la diminution de la durée légale du travail.

L'élaboration de cette proposition est plus complexe et prend plus de temps que prévu. En conséquence, je ne vous le ferai parvenir qu'au mois de janvier pour que vous puissiez l'étudier avant la prochaine réunion paritaire salaires prévue le 21 janvier 1999.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Jacques DEMARTY